

FAQ - Journées européennes du Patrimoine

[Télécharger le .pdf](#)

RÉSERVATION / INSCRIPTION / CARTON D'INVITATION

→ Peut-on visiter le Palais de l'Élysée sans carton d'invitation ?

Non, la visite se fait uniquement sur inscription. Il ne sera pas possible de visiter le Palais sans carton le jour J.

→ Est-il possible de modifier son créneau ?

Non, si votre groupe est séparé sur deux créneaux différents, il ne sera pas possible de modifier les créneaux.

→ Je ne peux finalement plus venir, est-ce que je peux échanger mon carton avec un proche ?

Non, le carton n'est ni cessible, ni modifiable.

→ Quand les cartons d'invitation sont-ils envoyés ?

Les cartons d'invitation seront envoyés entre le samedi 12 et le mercredi 16 septembre. Si vous ne recevez rien d'ici là, c'est normal, patience. Si vous n'avez rien reçu après cette période, regardez vos éventuels courriers indésirables dans votre messagerie. Le courriel de confirmation peut parfois s'y glisser.

→ J'ai reçu deux fois mon carton, lequel faut-il prendre ?

Les deux fonctionnent mais, par sécurité, prenez le dernier que vous avez reçu.

→ J'ai reçu un courriel m'indiquant qu'il n'y avait plus de places disponibles. Pourquoi ?

Malheureusement, compte-tenu des restrictions en termes de capacités d'accueil cette année pour s'assurer du respect des distances entre chaque visiteur, l'Élysée ne peut accueillir l'ensemble des personnes. D'autres manifestations seront organisées dans les prochains mois. Ce n'est que partie remise !

Un conseil : abonnez-vous à nos réseaux sociaux pour ne rien rater des prochains événements.

LE JOUR J

→ Puis-je faire la visite si je présente des symptômes de la COVID-19 ?

Il est fait appel à votre responsabilité : en venant visiter le Palais de l'Élysée, vous déclarez sur l'honneur les points suivants :

Je ne présente pas ou je n'ai pas présenté dans les 7 jours précédents :

- > De fièvre ou frissons
- > Une fatigue inhabituelle
- > Une toux
- > Un essoufflement inhabituel quand je parle ou je fais un petit effort
- > De douleurs musculaires ou courbatures inexplicables
- > De maux de tête inexplicables

- > Une perte du goût ou d'odorat
- > Des diarrhées inhabituelles.

Je n'ai pas été en contact dans les 14 jours avec :

- > Une personne manifestement malade mais dont le diagnostic n'a pas été fait
- > Une personne qui a été testé positive au COVID 19
- > Une personne qui a fait partie d'un regroupement de cas COVID 19 (« cluster »)

[?] Si les conditions ci-dessus sont réunies et que je participe aux Journées Européennes du patrimoine, pour me protéger et protéger les autres, je m'engage à :

- > Porter un masque en permanence
- > Respecter la distanciation sociale, notamment dans la file d'attente et lors des visites des salles : « j'attends mon tour » et je reste à plus d'1 mètre.
- > Me laver régulièrement les mains ou les désinfecter avec du gel hydroalcoolique.

[?] Si je présente un de ces signes, je ne dois pas venir aux Journées Européennes du Patrimoine. Je laisse mes coordonnées (rubrique contact sur le site de l'Élysée) et je serai recontacté l'année prochaine pour pouvoir participer.

→ Horaire des visites

Première visite : 8h00

Dernier créneau horaire : 17h30

Il faudra se présenter au plus tard 30 minutes avant son créneau pour les contrôles de sécurité. *Exemple : j'ai sélectionné la visite de 13h, je dois me rendre au point indiqué sur mon carton d'invitation à 12h30.*

→ Accès

Rendez-vous au plus tard 30 minutes avant votre créneau et suivez les indications reçues dans votre invitation électronique.

Pour les personnes inscrites le samedi : les stations de métro fonctionneront normalement.

Pour les personnes inscrites le dimanche : veuillez noter que du fait de l'arrivée du Tour de France sur l'avenue des Champs-Élysées, de nombreuses stations de métro seront fermées. Nous vous conseillons d'emprunter la station Saint-Philippe du Roule (ligne 9).

→ Y a-t-il un délai d'attente pour entrer au Palais ?

Une inscription préalable est obligatoire. Chacun peut choisir, dans les limites des places disponibles, un jour et un horaire de visite.

Ce système a fait ses preuves en 2019 en matière de fluidité. Les (parfois) plus de huit heures d'attente qu'il fallait compter auparavant sont du passé. Tout est fait pour réduire drastiquement le temps d'attente (objectif : 30 minutes maximum).

→ Que faut-il apporter le jour J ?

- Votre carton d'invitation (imprimé ou en version numérique), avec un « flashcode » bien lisible.
- Votre carte d'identité valide qui correspond aux nom, prénom, date de naissance et lieu de naissance inscrits sur le carton d'invitation.
- Un masque ! Se protéger et protéger les autres du virus est essentiel.
- Votre smartphone et des écouteurs pour profiter les explications (optionnel).
- Si vous le souhaitez, 5€ pour acheter un guide au format papier.

→ Les lieux sont-ils accessibles aux personnes handicapées ?

Oui, l'intégralité du parcours sera accessible aux personnes à mobilité réduite.

Vous êtes PMR ? Sur le lieu de rendez-vous inscrit sur le carton d'invitation, vous pourrez vous signaler aux sapeurs-pompiers présents, ils vous prendront en charge.

Vous pouvez être accompagné de deux accompagnateurs au maximum.

→ Les lieux sont-ils accessibles pour les bébés/enfants ?

Les poussettes ne pourront pas entrer à l'intérieur du Palais. Les parents pourront laisser leurs poussettes au niveau des jardins avec un système de consigne et les récupéreront à la sortie.

Deux nurseries seront installées à la fin du parcours (pour changer son bébé).

Les enfants sont placés sous la seule responsabilité de leurs parents pendant toute la durée de la visite.

→ Objets interdits

Les objets dangereux (ex : objet tranchant, ciseaux, etc.) ou volumineux (ex : casque de moto) sont strictement interdits. Il n'y a pas de consigne pour les objets volumineux (à part les poussettes, voir plus haut).

Les animaux de compagnie sont également interdits, à l'exception des chiens d'assistance.

Les objets confisqués seront détruits. Il ne sera pas possible de les récupérer.

→ Est-ce que je peux me restaurer sur place ?

Un point de restauration sera ouvert en fin de parcours.

Des fontaines à eau seront présentes en début et fin de parcours.

Vous pouvez apporter des sandwichs et des bouteilles d'eau jusqu'à 50 cl. Attention, les bouteilles en verre et les canettes sont interdites.

→ Est-ce que je peux prendre des photos et les partager sur les réseaux sociaux ?

Oui ! N'hésitez pas à apporter votre matériel léger (petit appareil photo, petite caméra) et à partager vos photos sur les réseaux sociaux en taguant la Présidence (@Elysee).

Les meilleures « stories » et publications seront partagées.